



DECLARATION LIMINAIRE HORAIRES VARIABLES

Lors du CTL du 18 décembre 2017 , FO DGFIP Guadeloupe a pris soin de vous faire connaître sa position ..**La mise en place de centres CSRH qui vont gérer la mise en l'application SIRHIUS (en place d'AGORA) relève avant tout d'une recherche de réduction des effectifs (- 300 ETP !!)**.

Concrètement , cela se traduit en Guadeloupe, par la disparition à moyen terme (2019) du service RH local. Dès juin 2018, celui-ci sera transféré administrativement à CLERMONT FERRANT !! .

A cette mort programmée de la proximité , les dernières propositions d'horaires émanant de vos services RH viennent enfoncer le clou du cercueil d'un acquis social important pour l'ensemble des agents .

Nous prendrons le temps de vous questionner et d'échanger sur vos arguments sur la sécurité des sites et de la faible présence d'agents les après midi . Mais sachez déjà , que les agents et encadrants de la DRFIP 971 n'ont pas entendu l'arrivée de SIRHIUS pour trouver des modes de fonctionnement permettant à chacun de ne pas être trop lésés .

Il vous reviendra d'aller expliquer aux agents de la DRFIP Guadeloupe en quoi le fait de passer de 3 plage variables à 1 seule est un « avantage », et, que cela va dans le sens d'une amélioration de leurs conditions de travail ...Bon Courage !!

Il a fallu attendre le CTL du 23 Février 2018 pour que la DGFIP dévoile son jeu . Pendant 3 GT où FO DGFIP a constamment joué le jeu de la concertation , de faire remonter des propositions, de poser des questions pour la recherche du compromis acceptable . La Direction n'a cessé de louvoyer , de revenir sur ses pas, de rester floue...« **Et quand c'est flou...c'est qu'il y a un loup !!!** » .

FO DGIP a enfin obtenu une réponse claire concernant la question de la pause méridienne en journée courte . **A titre dérogatoire , la DGFIP concède l'impérieuse nécessité de ne pas décompter la pause méridienne** . Ainsi un agent qui ferait 7h00 – 14h30 (15 h , c'est fini !) serait crédité de 7h30 .

Mais la DGFIP , nous a sorti , un lapin de son chapeau ...A bien y regarder , il s'agit d'un putois !!! . **En contrepartie de cette dérogation , elle impose une plage fixe de 13h30-14h30 le Mardi Apm !!** ...qui accompagne la proposition de la Direction : fermetures le Mercredi et vendredi apm 14h30) .

Nous y voila , **obligé de venir travailler matin/ midi tous les jours pour faire nos modules !!**. C'est ça le compromis après 3 GT !?. Comment accepter une telle proposition ? Après avoir demandé aux services de « bosser » sur des modules compatibles avec le cadre fixé . Comment soutenir un projet qui était totalement inacceptable avec l'ancien Directeur ? .

La DGFIP se cache derrière l'outil pour faire avaler la pillule. Pour FO DGFIP , ça ne passe pas ...surtout après le retour du jour de carence .

Autre incidence des propositions de la Direction : **La fin programmée des gros modules et l'effet « canada dry » du mardi après-midi** . Avec 2 fermetures, le mardi après midi deviendrait ,de manière tacite, obligatoire (fixe).

De fait, certains agents seraient amenés à revoir leurs modules à la baisse;ce qui n'est pas sans conséquence sur le nombre de congés !!.

Après la mobilité forcée des mutations , une orientation forcée dans le choix des modules ?? . FO DGFIP dit NON !!.

Pour finir , les fermetures souhaitées par le Direction risquent d'engendrer des difficultés pour les agents à temps partiel et surtout ayant des « contraintes » familiales (scolarité , parent aidant , association , etc...) .



Il s'agit donc non plus ,ni moins d' un enterrement de 1ere classe de nos _HORAIRES VARIABLES (H.V) .

A la DGFIP le mot « réforme » ou modernisation va trop souvent de pair, avec le moins disant pour les acquis sociaux et/ou de la perte de garanties et des droits des agents .

Pour FODGFIP , la préservation des plages variables doit être préserver au mieux des intérêts des agents et non pas de la Direction . **Il ne s'agit pas de penser en terme de « Moi , Je » mais plutôt de retrouver le collectif** . Parvenir à un « modus vivendi » bénéficiant à un maximum d'agents du service .

La DRFIP se cache derrière l'outil pour une reprise en main des Horaires variables.Toujours la même technique , on ne supprime plus totalement mais on grignote . SIRHIUS n'est qu'un logiciel !! , il peut donc être paramètrer, en lien avec les spécificités des différents règlements intérieurs par rapport au « standard » Ne serait ce qu'a titre dérogatoire.

Lors de la réunion du 03 Mars 2018, notre Ministre ,a lui même consenti à admettre que l'application "manu militari" de règles nationales sur les DOM pouvaient être « absurdes » . La DRFIP Guadeloupe ferait bien de s'inspirer de ce moment de clairvoyance .

FO DGFIP n'est pas opposé à l'arrivée de nouvelles technologies ou d'applications plus ergonomiques, plus réactives, plus performantes. **Toutefois l'intégration de ces nouveaux outils ne doivent pas se faire sur le dos des agents** .Pour FO DGFIP ,il ne faudrait pas perdre la souplesse du système actuel .Si le statut quo n'est plus possible , **il convient de préserver au moins 2 plages variables (ex : mardi et vendredi apm).** **Cependant , FO DGFIP suivra tout vote des agents sur chaque poste .**

En état actuel , FO DGFIP garde sa cohérence et sa parole jusqu 'au bout et ne peut donc cautionner ce jeu de dupe . **Nous exigeons que le CTL tiennent réellement compte des modules proposés par les agents .**

LE BUREAU SYNDICAL FO DGFIP Guadeloupe

